



Fiche PIL9TER

PILOTAGE ET GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

LA LOI 1901 ET SES GRANDS PRINCIPES



Date (s) :	Lieu :	Durée : 1 jour, 7 heures	Tarif adhérents 1400 euros :
------------	--------	--------------------------	------------------------------

Objectifs pédagogiques

Définir le contenu des statuts de l'association en référence à l'élaboration du projet associatif.

Analyser les délégations de pouvoir en place en vue de l'élaboration du document unique de délégation.

Programme**I La création d'une association et son évolution**

- Les formalités administratives

- *Déclaration
- *Publication

II Le contrat associatif

- Les statuts

- *Les clauses
- *L'organisation et la répartition des pouvoirs Président – Trésoriers – Secrétaire – Bureau – Conseil d'administration – Assemblée Générale

- Le règlement intérieur

- *Objectif
- *Elaboration et contenu
- *Valeur juridique

III Les mandats et les délégations de pouvoirs

- Définition et différenciation

- *Mandat
- *Délégation de pouvoirs
- *Délégation de signature

- La formalisation

- *Document unique de délégation

Public : Bénévoles élus

Prérequis : Aucun

Modalités et délais d'accès à la formation :

Inscription via le formulaire en ligne jusqu'à deux semaines avant la formation; deux jours si la formation est confirmée, sous réserve de places disponibles. La formation se tient à partir de 4 participants inscrits, avec une capacité maximum de 15 participants.

Pour les personnes en situation de handicap, l'Uriopss IDF a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap.

Méthodes pédagogiques mobilisées :

Alliance de théorie et d'échanges avec les participants sur leurs pratiques. Apports théoriques réglementaires et recommandations CNIL. Illustrations pratiques adaptées au secteur médico-social. Documentation remise aux participants

Délivrance d'une attestation de fin de formation.

Intervenant :

Intervenant de l'URIOPSS IDF

Méthodes et modalités d'évaluation :

Évaluation des acquis en cours de formation par des études de cas.

Évaluation de la satisfaction stagiaire par la remise d'un questionnaire d'évaluation en fin de formation.

Cette formation est également réalisable en intra, dans vos locaux.